







# **CONSEIL d'ADMINISTRATION du 11 MARS 2015**

Le président ouvre la séance de travail à 10 H en excusant les absents qui se sont signalés.

# **ORDRE DU JOUR:**

### 1)- Cimetière, entretien 2015 :

De retour de Fès, Jean Louis a fait le point de la situation de l'entretien :

- la campagne d'entretien 2015 a commencé tardivement en raison du retard apporté au règlement des prestations au Gardien.
- pour éviter ce contretemps, le Conseil décide de mensualiser le règlement à compter de mars 2015.
- le Consulat est informé du dispositif mis en place.

# 2 - "Fassiyade" des 9 et 10 Mai 2015 à l' Hôtel du Golf :

Le Conseil valide les décisions figurant dans la feuille de route de l'organisation.

La fiche d'inscription comportant tous les détails des prestations (hôtel, repas, animation, ...) et les prix est validée. Elle sera envoyée aussitôt.

Attention : compte tenu des places limitée le principe "premier inscrit, premier servi" est adopté.

AFFICHAGE AFA : le Conseil décide de financer l'achat d'un présentoir.

#### 3) -Gestion du site internet

Le site fonctionne bien et le système de communication entre adhérents est efficace et performant. C'est un élément essentiel dans la relation avec les adhérents. Toutefois il nécessite le partage des tâches entre administrateurs pour faire vivre les pages du site.

Le Conseil d'administration convient de cette nécessité mais demande du temps pour s'engager et des précisions sur la répartition des tâches.

#### 5)-Comptabilisation des frais extra comptables:

Afin de donner une vue exacte du fonctionnement financier de l'association, le président a demandé aux administrateurs de faire le relevé des frais qu'ils engagent à titre gracieux, en effet ces frais ne sont pas pris en charge par la comptabilité de l'AFA. Les feuilles de frais sont détaillées. Chacun à titre individuel doit transmettre ses frais de l'année 2014 au Trésorier avant fin avril 2015.

# 6)- Réunion régionale proposée par Franck Gaillard :

Ces rencontres sont à l'initiative des adhérents. C'est pourquoi le Conseil n'a pas d'objection. Il apportera son aide matérielle comme en 2014.

7) -Visionnage du contenu du DVD "AFA-collector"